



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 15 décembre 2022 (18h30)
SALLE ENTRE 2 PEAUGRES**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56		
En exercice	: 56		
Membres suppléants	: 23		
Présents	: 35		
Votants	: 50		
Convocation et affichage	: 08/12/2022		
Président de séance	: Monsieur	Simon	
	PLENET		
Secrétaire de séance	: Monsieur	Gilles	
	DUFAUD		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Hugo BIOLLEY, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Christian ARCHIER (pouvoir à Bruno FANGET), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Catherine MICHALON), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Simon PLENET), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Myriam SERVY-CHANAL), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Vincent DUGUA, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE.

**CC-2022-447 - ADMINISTRATION GENERALE - INSTALLATION DE MONSIEUR
VINCENT DUGUA EN QUALITE DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Consécutivement à la démission de Monsieur Denis NEIME de ses fonctions de conseiller municipal de la commune d'Annonay membre de la liste « Annonay Sociale Démocratique Ecologiste », il a été remplacé au sein du conseil municipal par Madame Véronique NÉE suivante de liste.

En application de l'article L273-5 du Code électoral, la fin du mandat de conseiller municipal, quelle qu'en soit la cause, conduit concomitamment à la fin du mandat de conseiller communautaire.

Les règles de représentativité paritaire imposent qu'un candidat de même sexe remplace un élu démissionnaire de même sexe. En l'absence de conseiller municipal de même sexe pouvant être désigné en application des dispositions de l'article L273-10 du Code électoral, le siège de conseiller communautaire a été déclaré vacant depuis la démission de Monsieur Denis NEIME.

Par courrier en date du 28 septembre 2022, Madame Véronique NÉE a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale de la commune d'Annonay. Le premier candidat appelé à pourvoir cette vacance au sein de la liste « Annonay Sociale Démocratique Ecologiste » est Monsieur Vincent DUGUA, qui a déclaré accepter cette fonction.

Il convient donc, par la présente délibération, d'installer Monsieur Vincent DUGUA dans ses fonctions de conseiller communautaire, en lieu et place de Monsieur Denis NEIME.

VU l'article L2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L27-5 et L273-10 du Code électoral,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Vincent DUGUA de la liste « Annonay Sociale Démocratique Ecologiste », dans ses fonctions de conseiller communautaire de la communauté d'agglomération d'Annonay Rhône Agglo, en lieu et place de Monsieur Denis NEIME,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'intégration de Monsieur Vincent DUGUA.

Fait à Davézieux le : 19/12/22
Affiché le : 19/12/22
Transmis en sous-préfecture le : 19/12/22
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20221215-36689-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET